

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 35

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le Joueur
Autor: Tesson, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

BELLELAY

C'était une infraction à la règle et les infractions à la règle, les plus légères sont dans les ordres religieux, ce que sont les dérangements dans notre organisme : ils annoncent une déchéance qui se prépare ou qui a déjà commencé. Le mal, heureusement, n'était pas encore bien grave à Bellelay, et l'abbé Heischmann voulut le guérir. Il n'y réussit pas. Au lieu de reconnaître leurs torts, les religieux résistèrent et en appelèrent au tribunal de l'Ordre, au Chapitre général. Celui-ci envoya à Bellelay deux commissaires, le prieur de Prémontre et l'abbé de Lac-de-Joux, Guillaume de Bettens. Les deux juges prirent fait et cause pour les religieux et la tentative de l'abbé Heischmann échoua. Ce fut un malheur, car à Bellelay comme dans bien d'autres maisons religieuses la tiédeur, légère pendant une cinquantaine d'années, augmentera au siècle suivant jusqu'à conduire l'abbaye de Bellelay à deux doigts de sa perte.

Les efforts faits par l'abbé Heischmann pour ramener ses religieux à la règle primitive demeurèrent donc infructueux ; ils n'eurent d'autre résultat que celui d'établir une tension regrettable entre le supérieur et ses subordonnés. (Annales des Prémontrés, p. 274).

A peine ce conflit s'était-il un peu apaisé, qu'une grande inquiétude vint troubler les religieux jusque sur les hauteurs où ils auraient dû, semble-t-il, être à l'abri de tout danger. A la suite de la mort du comte de Toggenbourg (1436), la guerre avait éclaté entre Zurich et l'Autriche d'une part et les autres états confé-

dérés d'autre part. Cette guerre, qui commença en 1443, fut cruelle et sanglante. A la demande de l'Autriche et de Zurich, la France leur envoya un secours de 30.000 Armagnacs sous la conduite du dauphin, le futur roi de France Louis XI. Le Repais et Porrentruy furent occupés par les Confédérés tandis que les Armagnacs passant par Montbéliard et par l'Alsace, arrivaient jusque sous les murs de Bâle pour y remporter la chère victoire de St-Jacques (26 août 1444.) Après la retraite de Louis XI, le bruit des armes et l'inquiétude s'éloignèrent de Bellelay et des frontières de l'Evêché, bien que la paix entre l'Autriche, Zurich et les Confédérés ne se rétablît qu'en 1448.

L'abbé Heischmann avait porté pendant neuf ans le fardeau parfois lourd de l'abbatit quand il mourut le 11 septembre 1448.

Jean VI Ryer de Neuveville (1448-1456). — Jean Ryer, le successeur de l'abbé Heischmann, était originaire de Neuveville. Il ne porta pas bien longtemps, lui non plus, la crosse et la mitre abbatiales, car il se démit déjà de ses fonctions en 1456 sans qu'on connaisse les motifs qui l'engagèrent à prendre cette détermination. Après avoir déposé les insignes de sa dignité, il accepta les fonctions de curé de Neuveville. Nous l'y verrons pour la dernière fois le 11 mai 1457. (Trouillat, V, 816). Il y mourut, selon le Nécrologe de Bellelay, le 5 août 1458.

C'est pendant que l'abbé Ryer présidait aux destinées du monastère de Bellelay qu'un prêtre alla, pour la première fois, établir sa résidence à Saignelégier. Il y avait bien là une chapelle bâtie en 1397, treize ans après l'acte

baïent pour former au-dessus de la croisée un berceau de verdure.

Et dans cette voûte de feuillage était enfouie une cage, presque un nid, dans laquelle gazouillaient un pinson prisonnier.

Tel était le jardin de Fortunée.

Vous souriez, bons campagnards qui mesurez par hectares l'étendue de vos domaines. Mais la pauvre ouvrière parisienne était plus fière de son balcon fleuri que si elle eût possédé un château ducal avec ses prés, ses parterres, ses potagers, ses étangs et ses bois.

Et puis de quelle perspective on jouissait du haut de ce nid de fleurs ! En haut, à droite, à gauche, le ciel immense entrecoupé çà et là par la flèche d'une église ou la coupole d'un édifice. Et tout en bas, à quelque cent pieds en dessous, la rue plaine de grouillements confus et de bruits discordants, dont l'écho affaibli n'arrivait à la mansarde que comme une rumeur lointaine. Donc Fortunée, malgré sa pauvreté, se fût trouvée aussi Fortunée que le voulait son nom, si elle eût eu quelqu'un, une mère, une sœur, un père, un frère aîné, quelqu'un à qui s'ouvrir, à qui se confier dans ces moments de

d'Imier de Ramstein accordant des privilèges à ceux qui iraient se fixer sur le plateau presque inhabité auparavant, mais la chapelle ne voyait apparaître le curé de Montfaucon ou son vicaire que de temps en temps. En 1451, les localités de la Montagne, Noirmont, Muriaux, Saignelégier, le Bémont, la Chaux, les Pommerats et Montfaucon unirent leurs efforts pour doter la chapelle de Saignelégier et permettre à un chapelain d'y résider, bien que Saignelégier continuât à dépendre jusqu'en 1627 de la paroisse de Montfaucon.

Je crois devoir annoncer à mes lecteurs que les travaux de mon ministère et la multiplicité des recherches que m'impose la continuation de cette étude sur Bellelay, me forcent d'en interrompre la publication pendant quelque temps.

Notes historiques sur les communes du canton de Delle

Un général français qui eut une certaine renommée est né à Delle en 1735. C'est le général Schérer Barthélemy-Louis-Joseph. Fils d'un boucher, il servit d'abord en Autriche, déserta et vint à Paris. Il se distingua à Valmy et à Landan où, en 1791, il fut nommé général de division. Il remporta différents avantages sur les Autrichiens, les Espagnols et fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie.

défaillance et de découragement qu'éprouve à certains moments l'âme humaine.

Or, un jour, un matin de juillet que le ciel étalait tout son azur et que le soleil déployait tous ses rayons, les voisines purent voir, du seuil des portes entr'ouvertes, la fleuriste apparaître dans une toilette inaccoutumée.

Elle portait le vêtement blanc des fiancées, la couronne d'oranger sur le front, le voile de gaze blanche sur le visage. Sa figure était radieuse : elle souriait délicieusement de l'étonnement des voisines. Rien de son prochain mariage n'avait transpiré. Aussi derrière ses pas, un conciliabule se forma-t-il bientôt dans la loge de la portière.

— Ah bien ! mère Gibou, en voilà une surprise.

— Quoi donc mes enfants ?

— Eh ! notre petit rossignol de là-haut qui se marie !

— Je le savais.

— Vous le saviez et vous n'en avez jamais rien dit ?

— Chut ! mes enfants j'avais promis le secret.

Feuilleton du Pays du dimanche 3

LE JOUEUR

PAR
FRANÇOIS TESSON

Vous dire que le jardin était vaste, ce serait mentir. Or, le premier devoir du romancier, c'est de ne dire que la vérité vraie.

Le jardin de la fleuriste pouvait bien avoir trois pieds en longueur et la moitié en largeur. Il était pris sur un étroit balcon taillé dans le toit incliné, et sur lequel s'ouvrait l'unique fenêtre du logis.

La flore n'en était ni riche ni variée. Un rosier du Bengale, un myrte et un géranium rosat, plantés dans des pots de terre, composaient le parterre aérien. Deux pieds de volubilis s'échappaient d'une mauvaise caisse pourrie enveloppant le balcon de leurs festons touffus et grimpaient jusque sur le toit, d'où ils retom-